



A retenir

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE	Premier traitement obligatoire du 4 au 14 juin 2021.
OÏDIUM	Période de forte sensibilité en cours. Evolution de la maladie.
MILDIU	Période de forte sensibilité.

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles"** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolide en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne » :](#)
- [Liste des produits de biocontrôle](#)



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

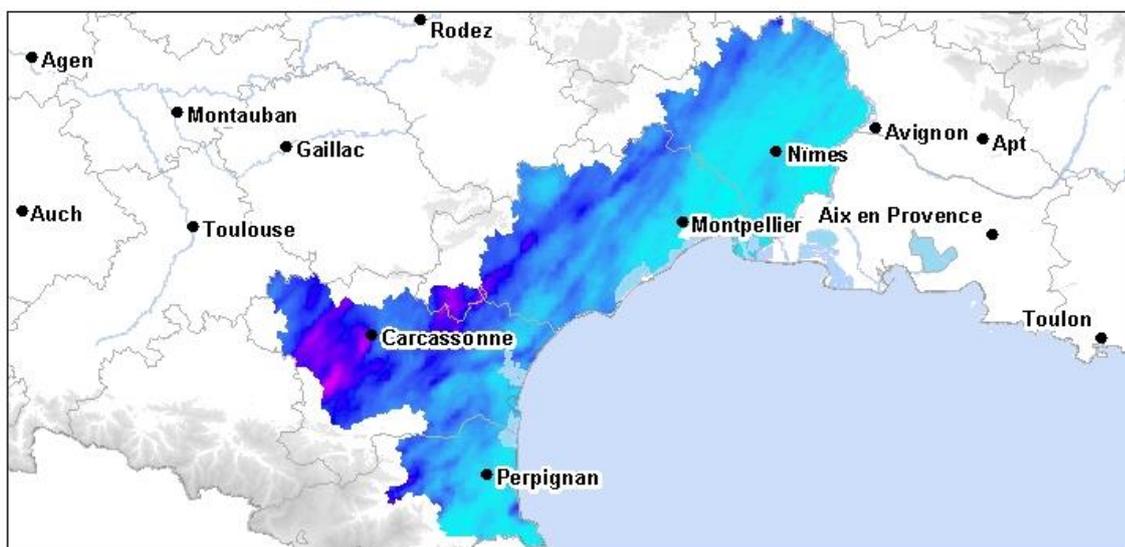
Action du plan Ecophyto
pilotee par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 31/05 au 06/06/2021 – échelle du Min au max (0 à 40 mm)

Source IFV

		31-mai	1-juin	2-juin	3-juin	4-juin	5-juin	6-juin
AUDE	ALAIGNE	0	14,3	0	0	12,7	0	0
	CAZILHAC	0	6,1	0	0	4,2	0	0
	LEZIGNAN	0	10,3	0,6	0	6,9	0	0
	LIMOUX	0	10,9	0	0	17,3	0	0
	NARBONNE	0	2,6	0,5	0	1	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	1,5	0	0	0,2	0	0
	BARJAC	0	1,5	0,4	0	9,4	0	0
	CARDET	0	1,2	0	0	2,7	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0,2	0	3,6	0	0
	SAINT-GILLES	0	0,6	0,3	0	0	0	0
	VILLEVIEILLE	0	0,4	0	0	1,2	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	4,3	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	20,1	1,4	0	4,3	0	0
	POUZOLLES	0	5,4	0	0	3,1	0	0
	PUISSERGUIER	0	5,6	0,1	0	5,2	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0,9	0	0	4,5	0	0
	VALFLAUNES	0	5,4	0	0	0,1	0	0
PYRENEES ORIENTALES	ESTAGEL	0	6,1	0	0	1,2	0	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	2,4	0,1	0	0	0	0
	LLUPIA	0	3,1	1,8	0	0	0	0
	PIA	0	2,3	0	0	0	0	0
	RODES	0	9,6	0,2	0	0,5	0	0



4210606:
mini=0.0mm - maxi=38.7mm

Valeur
Elevée : 40
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sur les parcelles n'ayant pas subi de dégâts de gel sont compris entre :

- « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75) dans les **parcelles en zone précoce**.



Stade « floraison »
(stade 23 ou I ou BBCH 65)

Les stades majoritairement observés vont de « **tout début de la floraison, chute des capuchons floraux** » (stade 19 ou BBCH 61) à « **nouaison** » (stade 27 ou J ou BBCH 71).

Dans les parcelles gelées (effet cépage, taille...), l'absence d'inflorescences et/ou grappes rend difficile l'évaluation du stade phénologique majoritaire. Toutefois, le « rattrapage » de la végétation se confirme. Les stades vont de « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55) à « **pleine floraison** » (stade 23 ou I ou BBCH 65).

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Elles sont présentes principalement dans les zones à historique où des foyers avaient aussi été repérés l'année dernière.

× Hérault

Des larves (L2 à L4) de cicadelles vectrices de la flavescence dorée sont observées dans toutes les unités agroclimatiques.

Dans certaines parcelles, on note de fortes populations.

× Pyrénées-Orientales

Des cicadelles de stade L1 à L3 sont observées dans le vignoble départemental. Les populations sont en augmentation.



Larve (L1) de *Scaphoideus titanus*

Méthodes prophylactiques : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.

Evaluation du risque : RAPPEL : dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée, **les dates du 1^{er} traitement obligatoire sont fixées dans la période du 4 au 14 juin pour l'ensemble des départements.**

Cas particuliers : certaines communes sont concernées par l'aménagement de la lutte insecticide.

Les arrêtés préfectoraux seront prochainement consultables sur le site de la DRAAF Occitanie.

Le phytoplasme de la flavescence dorée est un organisme réglementé inscrit sur la liste des dangers sanitaires de niveau 1.

Les dangers sanitaires de première catégorie sont ceux qui étant de nature, par leur nouveauté, leur apparition ou persistance, à porter une atteinte grave à la santé publique ou à la santé des végétaux et des animaux à l'état sauvage ou domestique ou à mettre gravement en cause, par voie directe ou par les perturbations des échanges commerciaux qu'ils provoquent, les capacités de production d'une filière animale ou végétale, requièrent, dans un but d'intérêt général, des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte rendues obligatoires par l'autorité administrative.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude :

La situation semble se stabiliser, on ne note pas de développement de symptômes dans les parcelles de référence y compris dans le reste du vignoble.

× Gard :

Des symptômes sur feuilles sont observés plus régulièrement que la semaine dernière sur cépages sensibles et sur parcelles à historique. Les tout premiers symptômes sur baies sont observés sur Carignan.

La fréquence des parcelles présentant des symptômes reste faible à ce jour.

× Hérault :

De nouveaux repiquages sur feuilles et ou inflorescences sont observés essentiellement dans des parcelles à « drapeaux » et dans des situations sensibles (historique, cépage et/ou environnement).

Les premiers symptômes sur grappes sont visibles notamment sur Carignan et parcelles sensibles (Chardonnay, Roussane, Viognier...).

Cette semaine, les symptômes continuent de progresser dans certaines parcelles touchées, même si la majorité des parcelles sont toujours saines (environ 60 % des parcelles du réseau d'épidémiologie-surveillance).

× Pyrénées-Orientales :

Les symptômes sur feuilles et inflorescences sont en augmentation dans de nombreuses parcelles. Tous les cépages peuvent être concernés. La fréquence et l'intensité augmentent.

La pression augmente et nous sommes dans la période de forte sensibilité de la vigne en toute zone.

Evaluation du risque : Nous sommes dans la période de forte sensibilité qui va du stade « onze-douze feuilles » (stade 18 ou BBCH 19-60) à « fermeture de la grappe » (stade 33 ou L ou BBCH 77).

Le nombre de parcelles avec symptômes est en augmentation cette semaine, sauf dans l'Aude.

Surveiller l'évolution des symptômes dans toutes les situations.



Mycélium sur inflorescence

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Stabilisation de la maladie sur l'ensemble du département.

× Gard

Peu d'évolution cette semaine : quelques nouvelles taches sont observées au vignoble sur l'ensemble du département (à l'exception des Sables), toujours en fréquence faible. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est également très faible.

Dans l'immense majorité des cas, les symptômes varient d'une à quelques taches tout au plus par parcelle. On note, très ponctuellement, des parcelles avec une fréquence de symptômes plus importante faisant suite à des défauts de protection.

Les premières inflorescences touchées sont toujours visibles dans le Sommiérois, en Vallée du Rhône Nord et Sud sans progression en fréquence pour le moment.

× Hérault :

Les premiers foyers primaires sont observés (sur feuilles et/ou inflorescences) dans les unités agroclimatiques :

- du Minervois à Aigues-Vives le 3 juin,
- de la Vallée de l'Orb Lodévois aux Aires le 4 juin, à Bédarieux et Villemagne l'Argentière le 7 juin.

On note désormais la présence de foyers primaires dans toutes les unités agroclimatiques.

De nouveaux symptômes sur feuilles et/ou inflorescences sont découverts les :

- **2 juin** dans le Biterrois à Puissalicon ; dans la Basse Vallée de l'Hérault à Neffiès et Pouzolles ;
- **4 juin** dans les Hauts Coteaux à Cabrerolles, Caussiniojols, Faugères et Laurens ; dans le Biterrois à Autignac, Boujan sur Libron ; dans la Basse Vallée de l'Hérault à Mèze,
- **7 juin** dans les Hauts Coteaux à Cabrerolles (nouvelle parcelle) et Cessenon sur Orb ; dans le Biterrois à Corneilhan ; dans la Basse Vallée de l'Hérault à Mèze (nouvelle parcelle) ; dans le Montpelliérais à Buzignargues,
- **8 juin** dans le Nord Montpelliérais à Valflaunes.

On note une légère augmentation des parcelles avec des repiquages (sur feuilles et inflorescences). Le nombre de parcelles concernées reste faible (environ 10 % des parcelles du réseau d'épidémio-surveillance).

× Pyrénées-Orientales :

De nouveaux foyers sont identifiés dans la zone sud du département sur les communes de Saint Jean Pla de Corts et Montesquieu des Albères, sur cépages Viognier et Cinsaut. Les contaminations ont progressé dans les parcelles où la maladie est présente.

Le secteur sud est la zone où le risque est le plus important du fait d'une pluviométrie légèrement supérieure au reste du département. La zone Fenouillèdes pourrait voir les premières contaminations suite aux pluies des 1^{er} et 4 juin.

• Données de la modélisation ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ Potentiel Système (*modélisation arrêtée au 7 juin*)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le risque mildiou modélisé reste hétérogène sur toute la région. Les départements du Gard et de l'Hérault affichent un risque globalement fort à très fort, ainsi que l'Ouest Audois. Quelques zones très localement sont en risque très fort également (Gruissan, Thuir, Argelès-sur-Mer)	Le risque modélisé est globalement stable sur l'ensemble de la région. Il diminue légèrement sur l'Est Gardois et les Pyrénées-Orientales (sauf autour d'Argelès sur mer et Perpignan).
Contaminations	<p>Démarrage des contaminations épidémiques détecté sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} juin sur : Littoral, Malepère, Minervois, - 4 juin sur : Hautes Corbières <p>De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} juin sur : Costières, Garrigues Ouest, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Vallée de la Cèze, Biterrois, Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, Plaine Sud Tech, - 4 juin sur : Cabardès, Corbières Occidentales, Limouxin, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vivarais, Biterrois, Hauts Coteaux, Minervois, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpelliérais, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, <p><u>Au 6 juin :</u> FTA** >5% sur : Bassin Alésien, Vallée de l'Orb Lodévois, FTA** >10% sur : Hauts Coteaux, FTA** >20% sur : Garrigues Ouest,</p>	<p>Compte tenu des conditions météo annoncées :</p> <p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du 7 juin sur : Bassin Alésien, Costières, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Montpelliérais, Nord Montpelliérais,</p> <p>Au 14 juin, seuls les secteurs ci-après n'auront pas encore déclenché les premières contaminations épidémiques : Carcassonnais, Minervois Ouest, Vallée du Rhône Sud, Aspres, Bas Conflent, Haute et Moyenne Vallée de l'Agly.</p> <p><u>Etat des contaminations au 14 juin (simulations avec les prévisions du jour) :</u> FTA** >5% sur : Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, Uzège Ouest, Montpelliérais, Vallée de l'Orb Lodévois, FTA** >10% sur : Hauts Coteaux, FTA** >20% sur : Garrigues Ouest,</p> <p><u>Sorties de taches :</u> D'ici au 14 juin, de faibles sorties issues des contaminations épidémiques sont annoncées sur la région. De plus fortes sorties sont annoncées sur les secteurs : Bassin Alésien, Costières, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vivarais, Biterrois, Hauts Coteaux, Montpelliérais, Nord Montpelliérais, Vallée de l'Orb Lodévois, Plaine Sud Tech.</p>

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

**FTA : Fréquence Théorique d'Attaque sur témoin non traité (% organes contaminés)

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 7 juin)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 24 au 30 mai à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 24 au 30 mai	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 24 au 30 mai, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 31 mai au 6 juin 2021 à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 31 mai au 6 juin 2021	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 31 mai au 6 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	11-juin	14-juin	Fort	15-juin	- 1,7	↑
	Carcassonne	-	-	11-juin	-	-	14-juin	- 1,2	↑
	Leucate	-	-	-	-	-	14-juin	- 2,8	↑
	Lézignan	-	-	-	-	-	14-juin	- 2,1	↑
	Narbonne	-	-	11-juin	-	-	14-juin	- 1,8	↑
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	06-juin	-	-	14-juin	- 1,3	↔
	Bourdic	-	-	06-juin	-	-	13-juin	- 1,5	↔
	Cardet	-	-	06-juin	-	-	14-juin	- 1,3	↔
	Générac	-	-	06-juin	-	-	13-juin	- 0,8	↑
	Sommières	-	-	06-juin	13-juin	Fort	15-juin	- 0,7	↔
	Tavel	-	-	06-juin	-	-	13-juin	- 1,7	↔
	Vauvert	-	-	11-juin	-	-	13-juin	- 0,9	↔
Hérault	Olonzac	-	-	-	17-juin	Faible	14-juin	- 1,6	↑
	Laurens	-	-	06-juin	-	-	14-juin	- 0,8	↑
	Prades sur Vernazobres	-	-	11-juin	17-juin	Fort	13-juin	- 1,1	↑
	Béziers	-	-	11-juin	-	-	14-juin	- 1,1	↑
	Villemagne	-	-	11-juin	-	-	14-juin	- 1,2	↑
	Marseillan	-	-	12-juin	-	-	14-juin	- 0,5	↑
	Pouzolles	-	-	06-juin	-	-	14-juin	- 0,8	↑
	Plaisan	-	-	06-juin	-	-	14-juin	- 0,5	↑
	Saint Jean de Fos	-	-	06-juin	-	-	13-juin	- 0,8	↑
	St Christol	11-juin	Fort	06-juin	13-juin	Fort	14-juin	- 0,6	↑
	Frontignan	-	-	-	-	-	14-juin	- 0,8	↔
	Valflaunès	11-juin	Fort	06-juin	14-juin	Fort	15-juin	- 0,9	↑
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	06-juin	-	-	13-juin	- 0,5	=
	Perpignan	-	-	12-juin	-	-	14-juin	- 1,3	↔
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	-	-	-	14-juin	- 2,9	↑

Légende : - « rien à signaler »

Evaluation du risque : le risque modélisé est en augmentation cette semaine. Cependant la probabilité d'observer de nouveaux symptômes reste faible dans les situations indemnes. Elle devient moyenne en présence de foyers sporulants et/ou sur secteurs arrosés (notamment dans la moitié Est du département de l'Hérault, le Gard, le Sud des Pyrénées-Orientales).

Les modèles ont identifiés des contaminations primaires et secondaires sur l'ensemble du vignoble régional. Les quelques pluies de la semaine écoulée ont donc pu engendrer de nouvelles contaminations.

La vigne est dans la phase de forte sensibilité à la maladie.

Continuer la recherche des symptômes. Et selon les situations, restez vigilants à l'annonce des prochaines pluies.

Méthodes prophylactiques : raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

• Situation aux vignobles

× Aude

Peu d'évolution cette semaine. Les conditions météo sont défavorables à son développement.

× Gard

Quelques symptômes fructifères sont observés au vignoble. Aucune nouvelle extériorisation de symptôme n'a été observée sur la semaine écoulée. La fréquence des parcelles présentant des symptômes est faible.

× Hérault

De nouveaux symptômes (souvent fructifiés) sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Vallée de l'Orb-Lodévois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais ainsi que du Nord Montpelliérais. Ils sont essentiellement sur feuilles, parfois sur inflorescences mais restent peu dommageables.

Le nombre de parcelles concernées est en progression (environ 40 % des parcelles du réseau d'épidémiologie-surveillance).

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles, inflorescences et rameaux sont toujours visibles, dans le Cru Banyuls, les Albères, Vallespir et les Aspres 1^{ers} coteaux. La fréquence des symptômes est en augmentation.

Surveillez les secteurs historiquement sensibles (Albères, Vallespir) ainsi que le secteur des Aspres 1^{ers} Coteaux.

Evaluation du risque : VIGILANCE ! Nous sommes dans la période de forte réceptivité de la vigne dans de nombreux secteurs.

Rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

× Aude

Les glomérules sont présents principalement dans les secteurs précoces du département.

Dans le Minervois Ouest, le taux de présence est de l'ordre de 10 à 15 % dans les parcelles des situations traditionnellement à risque.

Dans l'Ouest Audois les premiers glomérules sont désormais visibles.

× Gard

Des glomérules continuent d'être observés sur les secteurs sensibles du département.

Les larves observées sont au stade L3-L4.

× Hérault

Des glomérules sont observés, jusqu'à 200 pour 100 inflorescences. Cette 1^{ère} génération se caractérise par une pression faible à moyenne dans la majorité des situations.

Le vol de 2^{ème} génération n'a pas encore démarré.

× Pyrénées-Orientales

Les glomérules sont bien visibles sur les secteurs de la Moyenne et Haute Vallée de l'Agly, du Bas Conflent et des Fenouillèdes Vallée la pression reste moyenne à forte dans certaines parcelles (96 glomérules pour 100 inflorescences).



Glomérules sur inflorescence



Larve d'eudémis

• Données de la modélisation - LOB

Le modèle LOB n'est pas en adéquation avec les observations actuelles de terrain.

Évaluation du risque : Pour suivre correctement le deuxième vol, changer les glues et capsules dans les pièges si ce n'est déjà fait.

- **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

- × **Pyrénées-Orientales**

Les larves sont visibles dans le secteur du Rivesaltais (Salses, Saint Hippolyte, Espira de l'Agly...). La population est moyenne. Des dégâts (feuilles dévorées et présence de cocon) sont facilement visibles.

Évaluation du risque : à ce stade il est inutile d'intervenir.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Aude**

Absence de papillons dans les pièges pour le moment.

- × **Gard**

Des papillons sont observés dans les pièges en Costières, Vallée du Rhône Sud. Dans les Sables les piégeages sont plus importants.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges posés dans le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault. Les effectifs restent faibles.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont capturés dans les pièges du réseau. Leur nombre reste faible.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Hérault**

De rares symptômes sur feuilles sont observés dans l'unité agroclimatique du Biterrois.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des symptômes sur feuilles sont notés sur les parcelles du réseau. Leur fréquence reste très faible.

EUTYPIOSE (*Eutypa lata*)

- × **Vignoble régional**

La présence de symptômes sur le bois de l'année est visible dans quelques parcelles.

Évaluation du risque : Repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

Méthodes prophylactiques : repérer et marquer les souches malades pour un recépage hiver.
Il est envisageable de réaliser un recépage en vert.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

- × **Vignoble régional**

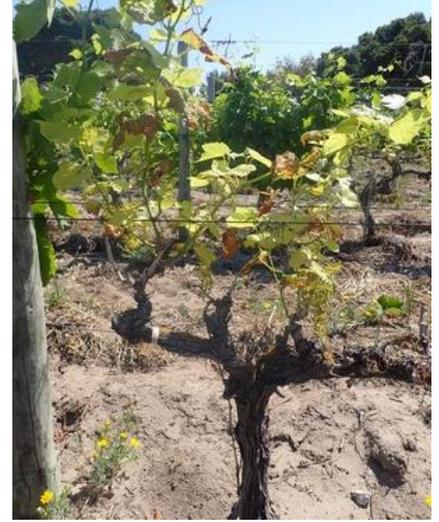
Des larves de cicadelle verte sont visibles sans jamais dépasser le seuil de nuisibilité dans les parcelles observées.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est très faible.

AUTRES OBSERVATIONS

- **Dégâts de sel (salant)**
 - × **Gard**

Dans la zone proche du littoral, dans le secteur des Sables, le déficit hydrique de ces 2 dernières années engendre des remontées de sel importantes entraînant la destruction de parcelles (en totalité ou partiellement). Cette année, la fréquence des parcelles impactées est conséquente.



Dégâts de salant



Dégâts de salant

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.